Se restaurer….
Modalités d'accès à la cantine de l'ESAAT

Qui peut accéder à la cantine de l'ESAAT ?	Les personnels de l'Ecole, les collaborateurs "Recherche" accueillis au GEMTEX (ex : doctorants boursiers / Cifre / chercheurs étrangers) et les stagiaires accueillis à l'ENSAIT pour 2 mois et plus ont la possibilité de prendre leur repas à la cantine de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués et du Textile.
Comment s'inscrire?	Pour pouvoir vous y restaurer vous avez besoin d'obtenir une carte d'accès au self (qui vous permettra, par ailleurs, de payer vos repas). Pour obtenir votre carte, vous devez vous présenter au Service des Ressources Humaines afin d'obtenir un document précisant votre Indice de référence. Vous devrez ensuite vous présenter à l'intendance de l'ESAAT, muni de ce document ainsi que d'une photo d'identité, aux horaires suivants : Du mardi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00. Le rechargement de la carte peut se faire en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'ESAAT.
Quel sera le prix du repas ?	Le prix du repas est calculé en fonction de votre indice de rémunération : • Tarif 1 (IM < 416) 2.65 € • Tarif 2 (IM > 416 < 463) 3.90 € • Tarif 3 (IM > 463) 4.65 € ATTENTION ! • Les collaborateurs "Recherche" accueillis au GEMTEX sont inscrits sur la base d'un indice nouveau majoré forfaitaire 386. • Les stagiaires accueillis à l'ENSAIT pour 2 mois et plus bénéficient exclusivement que du tarif étudiant c'est-à-dire 3,50 euros.
Comment aller manger à la cantine de l'ESAAT	Vous pouvez accéder à la cantine de l'ESAAT par la passerelle permettant le passage directement aux locaux de l'ESAAT (escaliers dans le jardin de l'ENSAIT). Les horaires d'ouverture de la passerelle et de la cantine de l'ESAAT sont de 11 h 15 à 13 h 15. La cantine est fermée pendant les vacances scolaires.